NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE

Septembre 2026

Maison Sport-Santé — Parcours d'Activité Physique Adaptée

Chère adhérente, cher adhérent,

À compter du 31 août 2026, SPORACTIO harmonise sa grille tarifaire sur l'ensemble de ses territoires afin de proposer une offre plus lisible, plus équitable et mieux adaptée aux besoins de santé de chacun. Vous trouverez ci-dessous le détail des nouveaux tarifs applicables aux bilans et aux parcours d'Activité Physique Adaptée (APA).

1. Bilans Maison Sport-Santé

Les bilans jalonnent l'accompagnement à chaque étape clé : entrée dans le dispositif, suivi de l'évolution et sortie du parcours.

Les bilans sont facturés indépendamment des parcours APA.

Prestation	Description	Durée indicative	Tarif
Bilan initial complet	Première évaluation complète : condition physique, besoins, objectifs et orientation	1 h 15	60 €
Bilan initial simplifié	Si un bilan hospitalier ou médical récent et exploitable a déjà été réalisé	45 min	30 €
Bilan de suivi	Réévaluation de l'évolution et adaptation du parcours	45 min	30 €
Bilan de sortie	Évaluation finale, synthèse du parcours et orientation	45 min	30 €

2. Parcours d'Activité Physique Adaptée

Le prix mensuel de référence est identique, quelle que soit la durée d'engagement choisie. La durée du parcours répond aux besoins de santé et d'accompagnement du pratiquant, et non à une logique de remise tarifaire.

Pack	Contenu	Engagement trimestriel (3 mois)	Engagement semestriel (6 mois)	Parcours Continu
ESSENTIEL	1 séance APA / semaine sur un créneau dédié	90 €	180 €	30 €/mois
SANTÉ	2 séances APA / semaine sur des créneaux dédiés	180 €	360 €	60 €/mois
LIBERTÉ *Exclusivité Grand Lyon*	3 séances et + / semaine, ou accès libre aux créneaux du territoire	225 €	450 €	75 €/mois
VISIO	Accès aux séances APA en visioconférence	135 €	270 €	45 €/mois
ALTERNATIF	Carnet de 10 séances	160 € le carnet		

3. Modalités d'engagement

- **Engagement trimestriel :** engagement ferme de 3 mois.
- **Engagement semestriel :** engagement ferme de 6 mois.
- **Parcours Continu :** renouvellement automatique, sans date de fin, avec possibilité de résiliation selon les modalités prévues dans les CGPS.

Le maintien dans la formule choisie est réévalué lors des bilans de suivi, afin de garantir l'adéquation entre les besoins de santé du pratiquant, sa fréquence de pratique et l'offre souscrite.

4. Parcours d'accompagnement type

Étape	Parcours	Bilan
Entrée – T0	—	Bilan initial complet ou simplifié
T0 → T3	1er engagement trimestriel obligatoire	—
À 3 mois	—	Bilan de suivi obligatoire
T3 → T6	2e engagement trimestriel obligatoire	—
À 6 mois	—	Bilan de suivi obligatoire
Après 6 mois	Choix entre 3 mois, 6 mois ou Parcours Continu	Selon formule
Fin du parcours	Sortie de l'accompagnement	Bilan de sortie

5. Synthèse des prix

ESSENTIEL 30 €/mois — accessibilité, 1 séance/semaine.

SANTÉ 60 €/mois — offre de référence, 2 séances/semaine.

LIBERTÉ 75 €/mois — offre premium, 3 séances et + ou accès libre (Seulement pour Grand Lyon)

VISIO 45 €/mois — pratique à distance.

ALTERNATIF 160 € les 10 séances — pratique ponctuelle et flexible.

Les bilans restent hors abonnement : 60 € pour le bilan initial complet et 30 € pour les autres bilans.

6. Mise en place de la nouvelle grille

À partir du 31 août 2026, SPORACTIO harmonise ses parcours sur l'ensemble de ses territoires afin de proposer une offre plus lisible, plus équitable et mieux adaptée aux besoins de santé de chacun.

Pour les adhérents déjà accompagnés :

- Votre tarif actuel est conservé jusqu'à la fin de votre engagement en cours.
- La nouvelle grille s'appliquera uniquement lors de votre prochain renouvellement.
- Votre EAPA vous accompagnera pour choisir le parcours le plus adapté à votre situation.

7. Le Parcours Suspendu : la solidarité au service de la santé

Parce que les difficultés financières ne doivent pas être un frein à l'accès à l'activité physique adaptée, SPORACTIO met en place le *Parcours Suspendu*, un dispositif de solidarité entre pratiquants.

Le principe est simple : chaque adhérent qui le souhaite peut ajouter une petite contribution volontaire à son parcours. L'ensemble des contributions alimente une cagnotte solidaire, destinée à financer une partie du parcours de personnes disposant de faibles ressources, selon des conditions définies par SPORACTIO.

Comment contribuer ?

- + 1 €/mois : Petit coup de pouce
- + 2 €/mois : Contribution solidaire ★ *recommandé* ★
- + 5 €/mois : Soutien renforcé
- Montant libre

La participation est entièrement volontaire !

Concrètement, à quoi sert votre contribution ?

Le Pack Santé coûte normalement 60 €/mois. Grâce au *Parcours Suspendu*, une personne disposant de faibles ressources pourrait bénéficier de ce parcours pour seulement 20 €/mois. La cagnotte solidaire prendrait alors en charge les 40 € restants chaque mois.

20 adhérents qui donnent chacun 2 €/mois = 40 €/mois, permettant à une personne de bénéficier d'un Pack Santé à 20 € au lieu de 60 €.

Chaque petite contribution compte. Individuellement, l'effort est minime. Collectivement, il peut permettre à davantage de personnes de prendre soin de leur santé.

Comment bénéficier du Parcours Suspendu ?

L'accès au tarif solidaire est accordé sous conditions de ressources et dans la limite des fonds disponibles dans la cagnotte. L'aide peut prendre en charge tout ou partie de la différence entre le tarif normal et la participation demandée au bénéficiaire.

Un petit geste pour chacun. Un parcours rendu possible pour quelqu'un.
Ensemble, rendons l'Activité Physique Adaptée accessible à tous.